

Image not found or type unknown



Facturation datant d il y a 5ans

Par **NANIE**, le **16/06/2008** à **14:45**

IL Y A 5 ANS J AI ETE EN REDRESCLEMENT JUDICIAIRE POUR MON ENTREPRISE TOUT A ETE FAIT DS LES REGLES AVEC LA JUSTICE SAUF QUE MON ASSUREUR N A PAS PRESENTE SA CREANCE DS LES 60 JOURS PRESSEDANT LE JUGEMENT DONC IL N A PAS ETE PAYE. MAIS MAINTENANT JE VOUDRAIS M ASSURER AILLEURS(ASSURANCE DECENNALE)IL NE VEUT PAS ME DONNER L HISTORIQUE . MOTIF: SA CREANCE NE LUI A PAS ETE REGLE . MAIS IL NE L A PAS PRESENTE...ALORS QUE FAIRE IL VEUT QUE JE LUI REGLE UNE CREANCE DATANT DE 5ANS QU IL N A PAS PRESENTE AU DOSSIER DE REDRESCLEMENT JUDICIAIRE. DOIS JE REGLER? OU EST IL DS L ILLEGALLITE? JE SUIS COINCE CAR SANS HISTORIQUE JE NE PEUX PAS M ASSURER AILLEURS ET CONTINUER 1 ACTIVITE .MERCI D AVANCE A TOUS CEUX QUI POURRONT M AIDER.J AI L IMPRESSION D ETRE DS UNE IMPASSE MAIS JE PENSE REELLEMENT QU IL Y A PRESCRIPTION.